

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
14 SEPTEMBRE 2020

(art. L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de Rustrel, régulièrement convoqué le 7 septembre 2020, s'est réuni en séance publique le 14 septembre 2020 à 20h30, sous la présidence de Pierre TARTANSON, Maire de Rustrel.

Conseillers présents : MMES LOISON, PEY, MARICHAL, WOLFF, MM. TARTANSON, ESCOFFIER, ARMAND, GUIRAUD, JEAN et ROUX

Conseillers absents : Mmes GIANATI (procuration à M. ESCOFFIER), RENAUDIN (procuration à Mme MARICHAL) et M. CASTOR (procuration à M. TARTANSON)

Secrétaire de séance : Mme PEY

Ouverture de la séance à 20h30

Observations sur le compte rendu du Conseil municipal du 10 août 2020 : *néant*.

Voici les sujets soumis au vote lors de cette assemblée :

1- DUP Colorado Provençal

Délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire en vue de la réalisation du projet d'acquisition du site du Colorado Provençal de RUSTREL, par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique

Vote : 11 voix pour – 1 voix contre – 1 abstention

La séance est levée à 21 h 00

Le Maire,
Pierre TARTANSON

A blue ink signature of Pierre Tartanson, written over a red circular official stamp of the Municipality of Rustrel.

La secrétaire de séance
Ghislaine PEY

A blue ink signature of Ghislaine Pey.